

I O T H È Q U E M A J O R

L 3.42

M5

700

Premières leçons sur les

Châtiments de Victor Hugo

par Christine Marcandier-Colard



Presses
Universitaires
de France



023784209

820

*Premières leçons sur
Les Châtiments
de Victor Hugo*

PAR

Christine Marcandier-Colard

*Docteur ès Lettres,
Ancienne élève de l'École normale supérieure
de Fontenay-Saint-Cloud,
Agrégee de Lettres modernes*



Presses Universitaires de France

D4
1998-4776

□ **Exil** : L'exil permet la redéfinition du rapport du poète à sa création. Il n'est pas Olympio, le poète contemplateur, « l'esprit qui rêve et prie ». « Vaincu, mais non pas abattu » depuis le coup d'État du 2 décembre, il est désormais le proscrit « debout » sur la grève, la voix du peuple opprimé, de la liberté et de l'avenir. Son Verbe dénonce le mal et annonce la conversion de la Nuit en Lumière. Ainsi l'exil ne signifie pas la fin de la lutte. Au contraire, le poète, comme exalté par cette distance géographique qui est déjà en soi une prise de position politique, multiplie les écrits dénonciateurs et polémiques, dont les *Châtiments*. L'exil du poète est moins un événement personnel ou biographique qu'une prise de position de la parole et du « je ». Hugo se détourne sans cesse de sa parole poétique lyrique pour entrer dans la mêlée historique, dans l'« imbroglia » des événements. A son retour en France, Hugo sera acclamé en symbole de la résistance politique et poétique. P. 14 à 17, 26 et 27, 75 et 76.

□ **Histoire** : Hugo est, dans les *Châtiments*, le témoin et le juge de l'Histoire. Il présente à son lecteur une chronique des grands événements de l'Empire, rythme son recueil de dates qui ont valeur de symboles. Mais Hugo n'est pas un historien objectif : il soumet les faits à sa sensibilité politique et se fait même prophète, en annonçant la chute de l'Empire. P. 1 à 10, 21 à 24, 49 à 52.

□ **Peuple** : Le peuple est un des « personnages » essentiels du recueil. Il apparaît souvent sous la forme de métaphores : le peuple-océan, le peuple-lion mais aussi le peuple-toutou. En effet le peuple n'est pas un, mais composé de « bons » bourgeois satisfaits, d'une

masse passive et de combattants pour la liberté. La visée de Hugo dans les *Châtiments* est de réveiller le « peuple-Lazare ». P. 24 à 28, 42 et 43, 87 et 88.

SOM

| | |
|--|----|
| 1. Du sacre de Napoléon III aux <i>Châtiments</i>. – Le lieu, le moment | 1 |
| I. « Histoire d'un crime » | 1 |
| II. Hugo, la légende du siècle (1802-1885) | 10 |
| III. Genèse des <i>Châtiments</i> : la « Muse-Indignation » | 17 |
| IV. Publication des <i>Châtiments</i> | 18 |
| 2. Crime et <i>Châtiments</i> – Récit, arguments | 2 |
| I. Chronique d'une chute annoncée : résumé des <i>Châtiments</i> | 21 |
| II. Structure du recueil | 37 |
| III. <i>Châtiments</i> : polysémie d'un titre-étendard | 40 |
| IV. Les personnages: un « fourmillement terrible ? » | 42 |
| 3. « Choses vues » | 44 |
| I. La contemplation refusée | 45 |
| II. Le carnaval de l'Empire | 50 |
| III. Le sang des <i>Châtiments</i> | 52 |

□ **Pouvoir** : Les *Châtiments* opposent deux formes de pouvoir : la puissance illégitime et criminelle de l'Empereur, appuyée sur les grands piliers de la société, mais aussi sur les



massacres et le sang, et la puissance sacrée du Verbe du poète. P. 2 à 6, 11 à 15, 80 et 81.

□ **Comique** : Le comique des *Châtiments* n'est pas l'humour léger

poléon I^{er}. Ainsi le grotesque vient-il toujours nourrir la matière de l'œuvre. P. 21 à 23, 57 et 58, 69 à 71.

□ **Châtiment** : Le titre du recueil en est le programme. Hugo, grand adversaire de la peine de mort, s'interroge sur le châtement qu'il faudrait réserver à Napoléon III pour ses crimes. Le châtement est donc d'abord une punition, un arrêt. Dans ce recueil que Hugo présente comme un tribunal, les fautes sont énumérées, les chefs d'accusation récapitulés. Mais quel châtement réserver à l'« histrion » ? Tenté par la peine capitale, par la décollation de l'empereur, Hugo repousse bientôt ce châtement. Le « perroquet » n'est pas digne de la place de Grève, et la justice du peuple, si elle doit être sévère et grave, doit refuser le sang. L'homme ne doit pas substituer sa justice à celle de Dieu. Le bain serait-il un châtement plus juste ? Le véritable châtement sera celui du Livre. Hugo, en un combat singulier contre l'Empire, dénonce et se fait juge. Il a en main « les clés de la conciergerie ». Hugo fait de l'écriture un fer rouge, une marque infamante pour l'empereur.

Mais le châtement est aussi l'expiation des fautes d'une lignée coupable et criminelle, celle qui mène la France de Napoléon I^{er} à Napoléon III, du 18 Brumaire au 2 décembre, d'Austerlitz à Sedan. La Providence, par la condamnation du coupable, son exposition sur la scène du livre, fait œuvre de purification et mène l'Histoire vers le progrès et la lumière. En effet, le châtement est une correction, dans son double sens de punition et de régénération. P. 15 et 16, 24 à 26.

TABLE

| | |
|---|-----|
| 4. « Encrier contre canon » – Littérature et politique | 65 |
| I. Agir par le Verbe : l'engagement de Hugo | 66 |
| II. Les « trompettes sonnantes » des <i>Châtiments</i> | 68 |
| 5. Témoin et juge – Fonctions du poète | 75 |
| I. La recherche d'une voix | 76 |
| II. Hugo, prophète du châtement | 81 |
| 6. « Les mémoires d'une âme », les voix de Hugo – Questions d'écriture | 89 |
| I. Versification | 89 |
| II. La variété des genres, l'unité de l'émotion | 95 |
| 7. « Un livre d'éducation pour les peuples » – Permanence | 107 |
| Lexique | 113 |

mais la caricature, le sarcasme, le cynisme de la dénonciation. L'Empire est gouverné par un « histrion », le double bouffon de Na-

BIBLIOTHÈQUE MAJOR
DIRIGÉE PAR PASCAL GAUCHON
CODIRIGÉE PAR ÉRIC COBAST



Du même auteur

- Premières leçons sur le conte voltairien.* – PUF, coll. « major Bac », 1995.
- Premières leçons sur le Père Goriot, un roman d'apprentissage.* – PUF, coll. « major Bac », 1995.
- Premières leçons sur Lorenzaccio.* – PUF, coll. « major Bac », 1996.
- Manuel de Poche. Littérature française,* en collaboration avec Charles Ammirati et Brigitte Lefebvre. – PUF, coll. « major Bac », 1998.

ISBN 2 13 049529 X

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1998, juillet

© Presses Universitaires de France, 1998
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Du sacre de Napoléon III aux Châtiments

LE LIEU, LE MOMENT

| | |
|---|----|
| I. « Histoire d'un crime » | 1 |
| II. Hugo, la légende du siècle (1802-1885) | 10 |
| III. Genèse des <i>Châtiments</i> : la « Muse Indignation » | 17 |
| IV. Publication des <i>Châtiments</i> | 18 |

I. « HISTOIRE D'UN CRIME »

Quelle que soit l'horreur de l'historien, l'histoire est un devoir, et ce devoir veut être rempli. Il n'y a pas de pente plus impérieuse que celle-ci : dire la vérité ; qui s'y aventure roule jusqu'au fond. Il le faut. Le justicier est condamné à la justice.

Hugo, *Histoire d'un crime*, IV, 4.

► Le président et l'Empereur.

Le XIX^e siècle connaît une histoire bouleversée. Enfanté, selon les propres termes de Victor Hugo, par la Révolution française¹, ébranlé par la révolution de 1830², il est marqué

1. « Le XIX^e siècle a une mère auguste, la Révolution française. Il a ce sang énorme dans les veines » (V. Hugo, *William Shakespeare*).

2. Celle-ci provoque, Hugo le déclare dans la préface de *Marion de Lorme* (1831), une « secousse d'affranchissement et d'émancipation », elle est tout à la fois une « date littéraire » et une « date politique », au sens où elle est le signe d'un instinct de liberté chez le public et le peuple.

également par la révolution de 1848 : le règne de Louis-Philippe*, soumis à une crise économique et sociale, s'achève par une insurrection populaire. La monarchie de Juillet* est renversée par la II^e République*, proclamée le 24 février 1848. Celle-ci suscite une immense espérance, celle d'une république démocratique et sociale. Des arbres de la liberté sont plantés, les journaux et clubs politiques se multiplient. L'écrivain Lamartine* dirige le gouvernement provisoire de la République. Celui-ci prend immédiatement des mesures en faveur d'une liberté plus grande, en particulier dans le domaine de la presse et de la liberté d'expression, mais aussi en abolissant l'esclavage dans les colonies françaises. Ces réformes politiques mais aussi sociales (réduction à Paris de la journée de travail à dix heures, création des Ateliers nationaux*) culminent dans l'introduction du suffrage universel (décret du 2 mars 1848), cependant encore réservé aux hommes. Mais la crise économique s'aggrave, la Bourse s'effondre, les impôts augmentent. Dès les élections du 23 avril le parti de l'Ordre (composé majoritairement d'anciens monarchistes) accède au pouvoir. Les insurrections populaires se multiplient, en particulier lors de la fermeture des Ateliers nationaux (21 juin 1848), considérés comme des foyers de désordre. Cavaignac, ministre de la Guerre, ordonne une répression sanglante. Les insurgés sont fusillés, d'autres emprisonnés ou déportés en Algérie. Hugo dénoncera dans les *Châtiments* le rôle de Cavaignac¹, des soldats et de la Garde Nationale dans ces massacres.

► Louis-Napoléon, Président de l'Ordre.

En novembre 1848, la Constitution républicaine affirme sa nature conservatrice en s'appuyant sur les grands piliers de la société (la famille, l'ordre, la propriété). Elle attribue

1. Dans *Idylles* (II, 1) par exemple, Hugo évoque Bellisle, où Cavaignac avait fait transporter 2 000 prisonniers après l'insurrection de juin 1848.

également des pouvoirs étendus au président de la République. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu au suffrage universel¹ à ce poste, pour quatre ans. Neveu de Napoléon, mais de filiation équivoque (il est fils d'Hortense de Beauharnais* et de Louis Bonaparte*), le futur Napoléon III est cependant auréolé de la gloire de l'Empereur, qui sans nul doute a joué un rôle important dans le choix des électeurs, et en particulier des paysans qui ont majoritairement voté pour lui. Louis-Napoléon porte en lui les espoirs du peuple mais aussi de certains écrivains, dont Hugo, qui a soutenu sa candidature. Il mène rapidement une politique conservatrice et cléricale, en particulier par un soutien au pape que les armées françaises, menées par le général Oudinot, rétablissent au Vatican (1849). De même la loi Falloux (15 mars 1850) ouvre les portes des Universités au clergé, alors que la loi de Parieu (janvier 1850) avait écarté de l'enseignement nombre d'instituteurs républicains. Le régime, encore républicain en apparence, s'oriente donc vers une politique autoritaire et conservatrice, notamment lors de la loi électorale du 31 mai 1850 qui réduit le suffrage universel en fixant des conditions de résidence et de richesse des votants, excluant ainsi les pauvres de l'électorat. Par une révision constitutionnelle, Louis-Napoléon veut obtenir de l'Assemblée de prolonger son mandat présidentiel qui doit expirer en décembre 1852. C'est le premier pas vers la transformation d'un président de la République en Empereur héréditaire. Mais des voix s'élèvent pour contester ce projet de révision constitutionnelle. Le coup d'État devient nécessaire.

► **Le coup d'État du 2 décembre.**

C'est la date choisie au fond de ta pensée

Les Châtiments. – Nox, 1.

1. Il remporte l'élection avec 5,4 millions de suffrages contre 1,4 à Cavaignac.

Vous crûtes jusqu'ici que j'étais Bonaparte,
Mon nom est Guet-apens.

Les Châtiments, II, 7, *A l'Obéissance passive*.

Louis-Napoléon a préparé de longue date cette prise de pouvoir. Dès l'été 1851, il s'entoure de « trois amis ¹ », Persigny*, le duc de Morny*, demi-frère de Louis-Napoléon, et Saint-Arnaud*, promu ministre de la Guerre en octobre. Tous trois préparent le coup d'État dans l'ombre. Le 2 décembre, l'opération Rubicon, nom donné au complot, est lancée, en une date symbolique, puisqu'elle est l'anniversaire du sacre de Napoléon I^{er} et de la victoire d'Austerlitz ². Dans *Nox*, Hugo évoque cette nuit assombrie par le brouillard, les régiments de Saint-Arnaud qui occupent les points stratégiques de Paris « sac au dos, abrutis de vin et de fureur/N'attendant qu'un bandit pour faire un empeureur ». Cette image est récurrente dans les *Châtiments*. Dans « cette nuit-là », Hugo rappelle cette nuit « morne » pendant laquelle « Paris sommeillait/Comme un aigle endormi pris sous un noir filet ³ ». L'état de siège est instauré, l'Assemblée nationale dissoute, on annonce une nouvelle Constitution soumise à un plébiscite. La lutte pour le pouvoir dure quelques journées : le combat du coup d'État contre l'opposition mène à arrêter des députés ayant exprimé ouvertement leur désaccord, à fusiller les Parisiens organisant une résistance sur les barricades (journée du 4 décembre) ⁴, à

1. *Les Châtiments*, I, 5, « cette nuit-là ». Hugo évoque « Morny, Maupas* le grec, Saint-Arnaud le chacal ».

2. « Que nos tristes soldats fassent la différence !/Montrez-leur ce que c'est que les drapeaux de France,/Montrez vos sacrés plis/Qui flottaient sur le Rhin, sur la Meuse et la Sambre./Et faites, ô drapeaux, auprès du Deux-décembre/Frissonner Austerlitz ! » (*A l'Obéissance passive*, II, 7). Voir également *Nox* : « Et ce voleur de nuit alluma sa lanterne/Au soleil d'Austerlitz ! ».

3. I, 5.

4. « Soldats, mitraillez-moi toute cette canaille ! / Feu ! feu ! Tu voteras ensuite, ô peuple roi ! / Sabrez le droit, sabrez l'honneur, sabrez la loi ! / Que sur les boulevards le sang coule en rivières ! » (*Nox*, 1).

déporter en Algérie¹ ou au bagne de Cayenne quelques milliers de Républicains et à exiler les chefs du parti républicain, dont Schœlcher* et Raspail*. Mais le plébiscite du 20-21 décembre 1851 affirme le pouvoir de Louis-Napoléon : 75 % des votants se prononcent en faveur d'une nouvelle constitution. La marche du prince-président vers le pouvoir absolu est rapide. Les Français votent de nouveau massivement en faveur de leur futur empereur lors du plébiscite de novembre, approuvant la restauration de l'Empire par 7,8 millions de oui contre 243 149 de non². Le 2 décembre 1852, l'Empire est proclamé, Louis-Napoléon est devenu Napoléon III, le « Napoléon-le-Petit » de son désormais plus virulent adversaire, Victor Hugo, qui laisse entendre sa voix depuis l'exil. Le sénatus-consulte du 7 novembre 1852 avait déjà affirmé dans son article I que « la dignité impériale est rétablie. Louis-Napoléon Bonaparte est empereur des Français, sous le nom de Napoléon III ». Le second Empire est né.

► Napoléon III et le second Empire.

Nous nous partagerons, mon oncle et moi, l'histoire ;

[...]

Je me sers de son nom, splendide et vain tapage ;

Nox, 3.

Le second Empire se veut la restauration de la glorieuse aventure impériale du premier Napoléon. Louis-Bonaparte reprend le titre de son oncle et se proclame troisième du nom, manière de souligner la régularité de sa succession,

1. Dans *Idylles* (II, 1), Lambessa (lieu de déportation en Algérie) et Cayenne crient « Miserere !/Miserere ! ».

2. « Il règne. Nous avons voté ! *Vox populi*. –/Oui, je comprends, l'opprobre est un fait accompli./Mais qui donc a voté ! Mais qui donc tenait l'urne ?/Mais qui donc a vu clair dans ce scrutin nocturne ?/Où était donc la loi dans ce tour effronté ?/Où donc la nation ? Où donc la liberté ?/Ils ont voté ! » (III, 4, *Ainsi les plus abjects...*).

considérant que Napoléon II, son cousin, a brièvement régné en juin 1815. Un an plus tard, Napoléon III instaure ainsi un régime héréditaire¹, proclamé symboliquement le 2 décembre 1852. Napoléon III, depuis son élection de 1848, joue consciemment du mythe napoléonien. « Sphinx », « énigme », selon les termes de Zola dans son roman politique *Son Excellence Eugène Rougon*, Napoléon III apparaît rapidement, sous la plume des écrivains et historiens du II^e Empire, comme un modèle du tyran, du pouvoir usurpé, appuyé sur son prestige auprès du peuple, comme « l'héritier naïf d'une légende qu'il n'a pas troublé par une individualité », selon les termes de Zola. D'abord chantre du peuple (il écrit en 1844 un essai sur *l'Extinction du paupérisme*), ce qui lui valut d'être un moment soutenu par Hugo, Napoléon III mène bientôt une politique autoritaire, à la lumière de la grande tradition napoléonienne², comme il le déclare solennellement dès le 14 janvier 1852 :

J'ai pris comme modèles les institutions politiques qui déjà, au commencement de ce siècle, dans des circonstances analogues, ont raffermi la société ébranlée et élevé la France à un haut degré de prospérité et de grandeur. [...] En un mot, je me suis dit : puisque la France ne marche depuis cinquante ans qu'en vertu de l'organisation administrative, militaire, judiciaire, religieuse, financière, du Consulat et de l'Empire, pourquoi n'adopterions-nous pas aussi les institutions politiques de cette époque ?

Ordre, rétablissement, société, religion, autorité, stabilité... les titres dénonciateurs des *Châtiments* sont là, la parole politique se fait parole poétique, par un jeu de ren-

1. Ce que conteste Hugo dans les *Châtiments*, dénonçant ce « gueux, qui, pourvu d'un titre en bonne forme, /A pour toute splendeur sa bâtardise énorme », l'« enfant du hasard, rebut des échafauds, / Dont le nom fut un vol et la naissance un faux » (*Ainsi les plus abjects...* III, 4).

2. Louis-Napoléon a écrit en 1839 un essai sur *Les Idées napoléoniennes*.

versement ironique : les mots mêmes du coup d'État seront, sous la plume de Hugo, l'instrument de la dénonciation du régime issu de ce « Guet-apens ».

► L'Empire contre-attaque.

Le régime politique mis en place par la constitution du 14 janvier 1852, renforcé par la proclamation du second Empire, est fondé sur la concentration des pouvoirs dans les mains de Napoléon III, de ses ministres qui sont aussi ses hommes de confiance, des préfets et d'une administration qui prête serment de fidélité à l'Empereur. La presse est muselée par les décrets de février et mars 1852 qui instaurent une autorisation préalable de publication, nom pudique de la censure ; la loi Faider¹, votée en décembre 1852 par le parlement belge, sous la pression du gouvernement français, réprime les insultes faites aux souverains étrangers et contraint Hugo à quitter la Belgique pour Jersey. Les chefs des partis républicains ou socialistes, comme Blanqui* ou Ledru-Rollin*, sont réduits eux aussi au silence, emprisonnés ou en exil. Le régime repose sur l'Église, cette alliance du trône et de l'autel favorisant un véritable ordre moral. Napoléon III favorise l'enseignement catholique et multiplie les mesures favorables à l'Église. Dans les *Châtiments*, Hugo peindra l'Empereur faisant célébrer un *Te Deum* le 1^{er} janvier 1852² et dénoncera avec force la « messe, écho des feux de pelotons », les évêques allumant leurs cierges à « la mèche des canons³ » et Dieu vendu par une Église à la solde de l'Empire⁴.

Napoléon III lance une véritable politique économique. Il encourage les investissements financiers, officialise l'usage du chèque (en 1865), favorise les créations de banques et

1. Voir le poème de dénonciation de Hugo, *A propos de la loi Faider*, III, 14.

2. I, 4, *Le Te Deum* du 1^{er} janvier 1852.

3. I, 4.

4. I, 8, *A un martyr*.

d'organismes de construction immobilière. L'argent est roi. La modernisation économique passe également par la relance de l'industrie sidérurgique ou minière, par une politique des transports, en particulier ferroviaires, et par une extension des réseaux télégraphiques. Cette intensification et modernisation des moyens de communication favorise le commerce, les grands magasins apparaissent, comme le Bon Marché (voir *Au Bonheur des Dames* de Zola). Les grandes villes prennent un nouveau visage, sous l'impulsion de Haussmann* à Paris, mais aussi de Vaisse* à Lyon. Paris, vitrine de la splendeur et de la politique impériales, n'est plus un dédale de rues étroites, une vieille capitale ; des places en étoile, de grands boulevards rectilignes sont percés, comme le boulevard de Sébastopol, ou aménagés, comme l'avenue des Champs-Élysées. Les espaces verts se multiplient, ainsi que de nouveaux édifices publics tels que le théâtre du Châtelet, l'Opéra, la gare du Nord, la prison de la Roquette ou les halles Baltard. L'alimentation en eau et en gaz, ainsi qu'un système moderne d'égouts, achèvent de transformer l'espace urbain, comme le peint Zola dans *La Curée*. La politique impériale passe également par des conquêtes militaires (guerre de Crimée, expédition d'Italie), l'annexion de nouveaux territoires, comme les comtés de Nice ou de Savoie, rattachés à la France en 1860, ou l'extension de l'empire colonial (Nouvelle-Calédonie en 1853, ouvertures de ports de commerce en Chine, souveraineté en Indochine, au Gabon et à Madagascar).

En somme, la politique de Napoléon III répond à une idée d'ensemble : redonner sa grandeur impériale à la France, par un redressement de l'économie, une entrée dans l'ère moderne du capitalisme, des réformes, de grands travaux et de grandes ambitions internationales.

Mais cette croissance et cette modernisation ne touchent pas le monde agricole et ouvrier. Loin de favoriser une relance générale du pays, la politique économique et financière du gouvernement creuse les disparités sociales. Les

Monument poétique, les Châtiments (1853) sont la réponse indignée de Victor Hugo au coup d'État du 2 décembre qui donne naissance au Second Empire.

Mais si les Châtiments sont une violente diatribe contre le sacre de Napoléon III, ils sont aussi l'espace d'un sacre du poète. La poésie est l'autre grand empire du recueil. A l'Empereur, Hugo oppose le poète, dont il définit tout à la fois la position (l'exil), la fonction (dénoncer et éclairer) et la mission prophétique.

Ces Premières leçons sont une lecture claire et détaillée des principales thématiques du recueil de Hugo. Elles en proposent un résumé et un commentaire, appuyés sur une présentation historique du Second Empire, indispensable à la compréhension des Châtiments. Des microlectures viennent compléter cette analyse. Ainsi ces Premières leçons sur les Châtiments s'adressent tant aux élèves préparant le baccalauréat qu'aux étudiants des premiers cycles universitaires. Elles les invitent à découvrir un texte phare de l'engagement politique.

Christine Marcandier-Colard, docteur ès Lettres, ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de Lettres modernes, enseigne la littérature française à l'Université de Lyon.

42 FF

22413943 / 7 / 98

9 782130 495291

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00025803 9

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

